



TPHPWJ inc

**INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE
DÉROULEMENT DU TOURNOI**

POUR LES ÉQUIPES LOCALES

RÈGLEMENT DU TOURNOI 2016

Accès au bureau du registraire

Veillez prendre note que l'organisation du tournoi acceptera uniquement le gérant ou l'assistant-gérant de chaque équipe dans le bureau du registraire pour obtenir de l'information. Aucun entraîneur ne sera toléré.

Décision finale

Veillez également prendre note que les décisions finales relié à la réglementation et/ou le classement dans chaque classe est sous la responsabilité du bureau du registraire de l'aréna du Palais Des Sports.

Déroulement

Chaque équipe de chacune des classes jouera trois (3) parties avant de pouvoir se classer pour les demi-finales.

Pour les deux (2) premières parties, chaque équipe de chacune des classes vont jouer une partie au Palais des Sports et une partie au Foyer des loisirs. Par la suite, les gagnants joueront leurs prochaines parties au Palais des Sports et les perdants au Foyers des Loisirs. **Exceptionnellement, dans la classe CC, la partie #30 sera utilisé pour déterminer le gagnant et le perdant pour la 3^e partie de ces deux (2) équipes.**

Dans toutes les classes, lors des trois (3) premières parties, s'il y a égalité après les trois (3) périodes règlementaires, il y aura une (1) période de repos de deux (2) minutes et une (1) période supplémentaire de cinq (5) minutes à temps arrêté, selon **LE LIVRE DE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF DE HOCKEY QUÉBEC**. Les équipes gardent le même côté de la patinoire. Le premier but marqué met fin à la partie. Si après le temps supplémentaire l'égalité persiste, il y aura fusillade tel que le stipule le règlement de jeux de Hockey Québec.

La glace sera surfacée après la deuxième période de chaque partie

La durée des deux (2) premières périodes est de dix (10) minutes et la troisième (3) période est de douze (12) minutes. Les trois (3) périodes sont chronométrées.

Pour la durée du tournoi, si après deux (2) périodes de jeu il y a une différence de sept (7) buts et plus, le temps restera continu et ce jusqu'à la fin de la partie.

Les rondes demi-finales se dérouleront de la façon suivante :

Dans les classes A, B, BB et AA Indépendamment des groupes A et B selon le cas, les quatres (4) premières équipes de chaque classe iront en demis-finales.

La première (1) position jouera contre la quatrième (4) position au Palais des Sports et la deuxième (2) position jouera contre la troisième(3) position au Foyer des Loisirs.

Pour la classe CC, les 2 premières équipes de chaque groupe (A et B) iront en demis-finales.

La première (1) position du groupe A jouera contre la deuxième (2) position du groupe B au Palais des Sports et la première (1) position du groupe B jouera contre la deuxième (2) position du groupe A au Foyer des Loisirs.

Le bureau du registraire de l'aréna du Palais Des Sports utilisera l'article 9.8 du livre de règlements de Hockey Québec concernant le départage d'égalité pour sélectionner les quatre (4) équipes de chaque classe pour les demis-finales.

Les rondes des finales pour la médaille d'or, d'argent et de bronze :

Gagnant des demi-finales (finale pour la médaille d'or et d'argent) au Palais des sports.

Perdants des demi-finales (finale pour la médaille de bronze) au Foyer des loisirs.

Lors des parties de demi-finales et finales, s'il y a égalité après les trois (3) périodes règlementaires, il y aura une (1) période de repos de DEUX (2) minutes et une (1) période supplémentaire de dix (10) minutes à temps arrêté, selon **LE LIVRE DE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF DE HOCKEY QUÉBEC**. Les équipes gardent le même côté de la patinoire. Le premier but marqué met fin à la partie. Si après le temps supplémentaire l'égalité persiste, il y aura fusillade tel que le stipule le règlement de jeux de Hockey Québec.

Tous les officiels du tournoi sont accrédités par Hockey Québec. Les règlements de Hockey Québec seront donc appliqués lors du tournoi.

Tirage au sort

Lors des trois (3) premières parties, un tirage au sort déterminera la position des équipes (local ou visiteur). Ce tirage aura lieu au bureau du registraire respectif (Palais des Sports ou Foyers des Loisirs selon le cas) en présence d'un responsable des deux (2) équipes en cause une heure et demi (1hr 30) avant le début de la partie, ou en présence de deux (2) responsables du tournoi et un (1) responsable d'une équipe si une équipe n'envoie pas de représentant dans les délais prescrits.

Exceptionnellement, pour la première partie du vendredi et du samedi matin dans les deux (2) arénas, le tirage au sort sera fait la veille à 20h30 au bureau du registraire respectif. (Palais des Sports ou Foyers des Loisirs selon le cas).

Veillez prendre note, qu'il n'y aura aucun tirage au sort pour les demi-finales et les finales. Les locaux et les visiteurs seront déterminés en fonction du classement des quatre (4) premières équipes lors des trois (3) premières parties.

Interdiction de klaxon

L'organisation du tournoi vous rappelle que selon l'article 7.7.8 de Hockey Québec et la réglementation municipale, il est interdit d'utiliser un klaxon à air comprimé ou un klaxon alimenté par une batterie durant les parties de notre tournoi.

Pour toutes questions concernant la réglementation ou les papiers nécessaires pour le registraire contactez Mme Lucie Girard au 418-542-7301 ou par courriel à lucielapointe@live.fr

DÉROULEMENT LORS DE VOTRE PREMIÈRE PARTIE

- 1) Le gérant de votre équipe doit obligatoirement passer par le bureau du registraire à l'aréna de votre première partie avec le cartable de l'équipe au moins une heure avant cette partie. **Cette vérification doit se faire obligatoirement avant votre première partie.**

- 2) **Du lundi 11 au mercredi 13 janvier 2016**, un responsable de votre équipe doit venir récupérer les cartes d'identité des joueurs et du personnel de l'équipe, au comité de la photographie pendant les heures des parties. **Veillez noter que le jeudi 14 janvier 2016**, le comité de la photographie sera situé à la Cité St-François situé au 3507 Boul St-François à Jonquière pour l'accueil des équipes de l'extérieur de la région.

Chaque joueur et membre du personnel de l'équipe (5 maximum) obtiendront une carte d'identité avec photo pour avoir accès gratuitement aux deux (2) arénas pendant le tournoi.

Merci de votre collaboration

En espérant que vous apprécierez votre participation à notre tournoi.

Le comité organisateur

N.B. Pour ceux qui ne seraient pas encore au courant, nous voulons vous informer que le tournoi est organisé par des policiers de la Municipalité de Saguenay.

Les policiers bénévoles qui oeuvrent au tournoi sont très fier de sa réputation et ils trouvent important d'offrir une autre image de leur profession aux jeunes. Ils trouvent également important de s'investir dans la communauté pour permettre l'élaboration et la réussite de ce genre d'événement sportif.

Ne soyez donc pas surpris de voir et de côtoyer des policiers en uniforme lors de votre séjour.

SERVICE SANTÉ

Aux équipes participantes, du Tournoi Provincial de Hockey Pee Wee de Jonquière.

Par la présente, nous désirons vous informer des différents services offerts, ainsi que de la responsabilité légale du Service Santé.

En premier lieu, il importe de préciser qu'en tout temps, et ce, dans chaque aréna, des bénévoles (infirmières, ambulanciers et étudiantes en soins infirmiers) compétents assurent les premiers soins à vos joueurs, aux personnels de l'équipe, aux bénévoles du tournoi, ainsi qu'aux spectateurs présents aux parties.

De plus comme stipuler dans le règlement administratif de Hockey Québec, a l'article 3.5 (b), les équipes doivent pour être en règle, avoir un responsable de la sécurité sur le banc des joueurs en tout temps.

EN AUCUN TEMPS a moins d'avis contraire, durant le déroulement de la partie, un membre de votre équipe n'est permis sur la glace lorsqu'un joueur est blessé. Les bénévoles sur place évaluent rapidement le jeune et il est orienté rapidement à l'endroit le mieux approprié (banc, vestiaire ou local des premiers soins), et cela, afin de minimiser l'impact sur le déroulement de la partie et la sécurité des jeunes.

Donc à chaque début de partie, soit durant l'échauffement de vos joueurs ou à l'entrée sur la patinoire, un/une représentant(e) du Service Santé ira vous rencontrer brièvement afin de se présenter à vous.

De plus, nous vous offrons les services suivants :

- Disponibilité d'équipement de premiers soins,
- Soins pour blessures mineurs (entorse, ecchymoses, plaies superficielles, etc...),
- Évaluation et traitement pour problèmes de santé divers,
- Conseils reliés aux traitements reçus,
- Réorientation rapide vers un centre hospitalier en cas de besoin. (Collaboration de la C.T.A.Q.M., du Carrefour de Santé de Jonquière et du Centre de Santé et de Services Sociaux de Chicoutimi)

N.B. Aucun diagnostic médical ne sera posé par les bénévoles sur place. Seul un médecin a le droit de poser un tel acte.

Merci de votre collaboration et bon tournoi !
Le Service Santé

CARTE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO

DÉJÀ ENVOYÉ PAR COURRIEL

Chaque joueur et membre du personnel de votre équipe (5 maximum) obtiendront une carte d'identité avec photo pour avoir accès gratuitement aux deux (2) arénas pendant le tournoi.

PHOTOS

Vous DEVEZ faire parvenir vos photos individuelles sur un CD et ce avant le 1er décembre, photos genre passeport, à Annie Desmeules, responsable du comité de la photographie.

SVP, bien indiquer sur le fichier le nom de l'équipe et la classe. De plus, les photos doivent être identifiées avec le nom et prénom de chaque joueur avec son numéro de chandail. Même chose pour les cinq (5) membres maximum du personnel de l'équipe.

NE PAS FAIRE PARVENIR PAR PUROLATOR.

COURRIER ORDINAIRE OU EXPRESS SEULEMENT.

N.B. N'hésitez pas à me rejoindre si vous avez des questions.

Annie Desmeules
4077 rue st-Eugène
Jonquière PQ
G8A -1G6
418 542-4027(Rés)
418 690-6195(Cell)

COURRIEL : anniedesm@hotmail.com